

Édition 2009 de Regards sur l'éducation

PAS DE COMMUNICATION AUX MÉDIAS OU AUTRES FILS D'INFORMATION AVANT LE 8 SEPTEMBRE 2009, 11 HEURES, HEURE DE PARIS

Résumé des principales conclusions

Les pouvoirs publics s'intéressent de plus en plus aux analyses comparatives internationales du secteur de l'enseignement : elles leur permettent de définir des politiques efficaces, qui contribuent à la fois à améliorer les perspectives économiques et sociales des particuliers, à promouvoir une gestion efficace des systèmes scolaires et à mobiliser des ressources pour répondre à une demande croissante. Dans cette perspective, l'OCDE redouble d'efforts pour élaborer et analyser des indicateurs quantitatifs, comparables à l'échelle internationale et publiés chaque année dans *Regards sur l'éducation*. Ces indicateurs offrent aux responsables de la politique de l'éducation et aux professionnels du secteur la possibilité d'étudier leur système d'éducation à la lumière des résultats des autres pays.

Parmi les nouveautés de l'édition 2009, on peut citer l'extension à la sphère sociale de l'analyse des retombées économiques de l'enseignement ; de nouvelles données sur le chômage de longue durée et le travail à temps partiel non choisi chez les jeunes adultes ; une analyse des choix budgétaires des pays entre des facteurs tels que les salaires des enseignants, le nombre d'heures de cours et la taille des classes ; une analyse des pratiques pédagogiques ainsi que de l'évaluation et des remarques formulées par les enseignants, à partir des données de l'enquête TALIS ; et enfin, une étude de l'excellence chez les élèves de 15 ans, menée d'après les résultats du PISA.

Notes sur la terminologie (France)

L'expression « enseignement tertiaire » correspond à l'enseignement supérieur. Les indicateurs couvrent à la fois les résultats actuels du système d'enseignement supérieur et la part de la population adulte (25 à 65 ans) qui est diplômée du supérieur. Les chiffres sont classés par sexe et type de cursus – répartis entre les programmes d'enseignement professionnel tels que les IUT et les BTS (type B) et les programmes d'enseignement théorique complets (d'une durée de plus de trois ans) (type A), y compris les diplômes de licence et de master et les écoles d'ingénieurs. Le taux de réussite est le rapport entre le nombre de diplômés du supérieur et le groupe d'âge théorique d'obtention du diplôme.

« L'enseignement secondaire du deuxième cycle » est un niveau d'instruction, qui n'a pas nécessairement été atteint lorsque l'élève était scolarisé dans le secondaire.

L'édition 2009 de *Regards sur l'éducation* ainsi que les données sur lesquelles elle s'appuie peuvent être téléchargées gratuitement à l'adresse : www.oecd.org/rse2009

Les questions peuvent être adressées à :
Andreas Schleicher

Chef de la Division des indicateurs et de l'analyse

Direction de l'éducation de l'OCDE

Tel. : +33 1 45 24 93 66, e-mail : Andreas.Schleicher@OECD.org

CONCLUSIONS DE L'ÉDITION 2009 DE *REGARDS SUR L'ÉDUCATION*

L'édition 2009 de Regards sur l'éducation.

1. La nouvelle édition de *Regards sur l'éducation* paraît alors que tous les yeux sont tournés vers la crise financière et ses conséquences économiques et sociales. Cet ouvrage, qui présente des données allant jusqu'en 2007, ne permet pas encore d'évaluer l'impact de la crise sur les systèmes éducatifs, mais les indicateurs donnent un aperçu sur la façon dont les investissements dans le capital humain peuvent contribuer à la reprise.

De meilleurs diplômés ou des salaires plus bas – un déficit de qualifications important et croissant.

2. L'enseignement constitue depuis toujours un investissement essentiel pour l'avenir, pour les particuliers, pour l'économie et pour la société au sens large. L'avantage salarial brut des hommes diplômés du supérieur sur l'ensemble de leur carrière atteint en moyenne 186 000 USD dans les pays de l'OCDE et dépasse 300 000 USD en Italie et aux États-Unis (tableau A8.2). Lorsqu'on tient compte des coûts directs et indirects de l'enseignement, le rendement public net de l'investissement dans une formation supérieure est en moyenne de 52 000 USD pour un étudiant (tableau A8.4), soit presque deux fois plus que le montant investi par les pouvoirs publics (y compris les coûts publics directs et le manque-à-gagner pour l'État). Les autorités ont donc tout intérêt à développer l'enseignement supérieur dans la plupart des pays, au moyen de financements publics ou privés. Par ailleurs, l'avantage salarial des diplômés du supérieur progresse toujours dans la majorité des pays de l'OCDE qui ont enregistré l'essor le plus important de l'enseignement supérieur au cours des dernières décennies, ce qui donne à penser que l'augmentation du nombre de ces diplômés n'a pas nécessairement entraîné une baisse de leurs rémunérations, comme cela a été le cas dans de nombreux pays pour ceux qui n'ont pas terminé leurs études secondaires (tableau A7.2a).

3. Les facteurs incitant les individus à poursuivre leurs études sont susceptibles de se multiplier dans les années à venir, étant donné le contexte économique actuel. Ainsi, les coûts d'opportunité des études diminuant à mesure que les difficultés pour trouver du travail augmentent, et les coûts d'opportunité ou le manque-à-gagner pendant les études représentant en général la part des coûts la plus importante pour les étudiants (sauf aux États-Unis où les frais de scolarité sont élevés), les perspectives d'emploi ont une influence réelle sur la décision des jeunes de poursuivre leurs études (tableau A8.2).

- À de rares exceptions près, il est plus rentable d'investir dans une formation supérieure que dans une formation secondaire du deuxième cycle ou postsecondaire non supérieure. En moyenne dans les pays de l'OCDE, la valeur actuelle nette d'une formation supérieure vaut plus ou moins le double de celle d'une formation secondaire du deuxième cycle ou postsecondaire non supérieure : le rendement est de 82 000 USD contre 40 000 USD pour les hommes et de 52 000 USD contre 28 000 USD pour les femmes [France : -1908 USD contre 8081] (graphique A8.1).
- L'investissement public dans l'enseignement supérieur est élevé dans de nombreux pays, mais l'investissement privé (par les ménages essentiellement) l'est encore plus dans la plupart d'entre eux. Coûts directs et indirects confondus, les particuliers investissent plus de 50 000 USD dans leurs études supérieures en Allemagne, en Autriche, au Canada, aux États-Unis, en France et en Italie. Ce montant est supérieur à 50 000 USD en France, où le manque-à-gagner représente une grande part de l'investissement privé (c'est également le cas dans tous les autres pays à

l'exception des États-Unis). En période de difficultés économiques, la décision de poursuivre des études supérieures peut donc être difficile à prendre, car les enjeux sont élevés, surtout pour les jeunes issus de milieux moins favorisés (tableau A8.2).

- Le manque-à-gagner dépend des niveaux de salaire que l'on peut espérer obtenir, mais aussi et surtout de la probabilité de trouver un emploi. Alors que la situation devrait se dégrader sur le marché du travail dans les prochaines années pour les jeunes adultes (indicateur C3), le manque-à-gagner et donc les coûts d'ensemble diminueront, ce qui améliorera le rendement des études supérieures. Les incitations à investir dans l'enseignement seront donc plus fortes, tant pour les particuliers que pour les pouvoirs publics, dans la plupart des pays de l'OCDE (tableaux A8.2 et A8.4).
- Dans certains pays, au deuxième cycle de l'enseignement secondaire, le système de protection sociale dissuade les femmes de poursuivre leurs études. Les transferts sociaux réduisent les écarts de rémunération entre les femmes possédant un diplôme de fin d'études secondaires et celles qui n'en ont pas. Les effets négatifs des transferts sociaux sont particulièrement marqués au Danemark et en Nouvelle-Zélande, où le rendement pour les femmes est réduit d'au moins 25 000 USD (tableau A8.1).
- Le rendement public d'une formation supérieure est nettement plus élevé que celui d'une formation secondaire du deuxième cycle ou postsecondaire non supérieure, en partie parce que les individus prennent à leur charge une grande part de l'investissement. L'augmentation des recettes fiscales et des cotisations sociales, et la diminution des transferts sociaux qui résultent des niveaux de revenus plus élevés des diplômés du supérieur, constituent néanmoins les facteurs les plus déterminants. En Belgique, aux États-Unis, en Hongrie et en République tchèque, ces avantages dépassent 90 000 USD sur toute la vie active (graphique A8.5).

Depuis maintenant dix ans, les systèmes éducatifs ont réagi à ces incitations et le volume d'activité dans le secteur de l'éducation s'est rapidement accru.

4. Les jeunes choisissant de poursuivre leurs études au-delà de la scolarité obligatoire, qui n'étaient auparavant qu'une petite minorité, sont désormais largement majoritaires. Et cette évolution continue, puisque la scolarisation quasi universelle des jeunes dans le deuxième cycle du secondaire se prolonge par des inscriptions toujours plus nombreuses dans les établissements d'enseignement supérieur. Le nombre des diplômés du supérieur augmente en moyenne de 4.5 % chaque année depuis 1998 et de 7 % ou plus par an en Espagne, en Irlande, en Pologne, au Portugal et en Turquie. En 2007, un tiers des jeunes adultes (25-34 ans) était diplômé du supérieur, et dans certains pays (Canada, Corée, Japon et, dans les pays partenaires, la Fédération de Russie), ils étaient plus de la moitié dans ce cas. Cela signifie que dans l'ensemble, les niveaux de formation supérieure vont continuer de gagner du terrain dans les années à venir. En Corée, en France, en Irlande et au Japon, l'écart entre le taux de diplômés de l'enseignement supérieur du groupe d'âge le plus âgé et celui du groupe d'âge le plus jeune représente 25 points de pourcentage ou plus (tableaux A1.3a, A1.4 and A1.5).

- Les hausses des taux de réussite dans le supérieur sont particulièrement marquées depuis dix ans. En moyenne dans les pays de l'OCDE pour lesquels on dispose de données, les pourcentages de diplômés du supérieur ont pratiquement doublé, passant de 20 % en 1995 à 39 % en 2007. Le rythme de cette évolution étant très différent d'un pays à l'autre, le classement relatif des pays sur cet indicateur a beaucoup changé depuis 1995. D'un côté, la Finlande a amélioré sa position relative en passant du 10^e rang en 1995 au 3^e en 2007. À l'inverse, les États-Unis sont passés du 2^e rang en 1995 au 14^e en 2007 (tableau A3.2) . À l'exception de l'Allemagne, des États-Unis, du Japon, du Mexique, de la Pologne et de la Turquie, le nombre d'actifs qui n'ont pas fini leurs

études secondaires a diminué entre 1998 et 2006, très peu dans certains pays mais nettement dans d'autres (tableau A1.5). Par conséquent, si les perspectives d'emploi de ces personnes demeurent faibles et se détériorent, leur nombre a du moins reculé.

- Les jeunes diplômés du supérieur gardent de bonnes chances de trouver un emploi à la hauteur de leurs qualifications en Hongrie, en Islande, au Luxembourg, aux Pays-Bas, en République tchèque, en Slovaquie et, dans les pays partenaires, en Slovénie. Dans ces pays, au moins 85 % des 25-34 ans diplômés du supérieur occupent un emploi qualifié, ce qui atteste de la forte demande de ces profils sur le marché du travail. Depuis 1998, les jeunes diplômés du supérieur sont plus susceptibles de trouver un emploi qualifié en Allemagne, en Autriche, en Finlande et en Suisse. Parallèlement, les jeunes actifs qui n'ont pas fait d'études supérieures semblent avoir plus de chances de trouver un emploi qualifié que leurs aînés, ce qui fait craindre une inadéquation entre l'offre et la demande de profils hautement qualifiés dans ces pays (graphique A1.5, tableau A1.6).
- Aux États-Unis, la demande de diplômés du supérieur (mesurée par l'évolution du pourcentage des 25-34 ans diplômés du supérieur et occupant un emploi qualifié entre 1998 et 2006) est demeurée globalement constante, et la demande de profils hautement qualifiés (mesurée par l'écart en pourcentage entre les 25-34 ans et les 45-54 ans non diplômés du supérieur et occupant un emploi qualifié) est généralement satisfaite par le vivier existant de diplômés du supérieur. Au Royaume-Uni en revanche, la demande de travailleurs hautement qualifiés a ralenti [de même qu'en France], les employeurs recherchant de préférence des jeunes actifs plutôt que des travailleurs plus âgés non diplômés du supérieur pour occuper les emplois qualifiés (graphique A1.5).

5. Dans les pays où le niveau de l'investissement des ménages dans les études n'est pas très élevé, la diminution des coûts d'opportunité peut rehausser l'intérêt de cet investissement, dans la mesure où les personnes les plus qualifiées sont aussi celles qui ont le plus de chances de travailler (indicateur A6), ce qui augmente la valeur de l'instruction. À l'inverse, dans les pays où le niveau élevé de l'investissement des ménages peut constituer un obstacle à une hausse des inscriptions, des dépenses publiques additionnelles peuvent attirer des étudiants supplémentaires et donc générer d'autres avantages publics. Enfin et surtout, on peut craindre qu'il soit plus difficile d'obtenir son diplôme et d'entrer sur le marché du travail en période de crise économique, au vu des suppressions d'emplois et de la concurrence avec des travailleurs plus expérimentés à laquelle les jeunes diplômés sont confrontés.

L'éducation préscolaire est un autre domaine où des progrès importants ont été accomplis.

6. L'expansion des systèmes éducatifs a été très dynamique également pour ce qui est de la préscolarisation. Alors qu'en 1998, en moyenne dans l'ensemble des pays de l'OCDE, 40 % des enfants de 3-4 ans étaient accueillis dans des structures préprimaires, en 2007 la proportion était de 71 %. En Allemagne, en Corée, au Mexique, en Norvège, en Pologne, en Suède et en Turquie cette proportion a en fait plus que doublé au cours de la période considérée. En Suède, par exemple, le taux de préscolarisation était de 42 % en 1998 contre 98 % en 2007. Dans la moitié des pays de l'OCDE, le taux de préscolarisation est aujourd'hui de 80% ou plus (*Regards sur l'éducation*, édition 2008, et tableau C1.1).

La dégradation des perspectives d'emploi des moins qualifiés posent d'importants problèmes d'équité.

7. Alors que le taux de scolarisation des 15-19 ans augmente régulièrement dans la plupart des pays (tableau C1.2), une importante minorité de jeunes quitte encore l'enseignement sans avoir en poche une qualification de base. Dans l'ensemble des pays de l'OCDE, 42 % des personnes dont le niveau de formation est inférieur au deuxième cycle de l'enseignement secondaire ne parviennent pas à trouver un

emploi (tableau A6.2a). Même celles qui possèdent un niveau de formation plus élevé sont vulnérables si elles perdent leur emploi. Les jeunes ayant un faible niveau de qualification qui perdent leur emploi sont également plus exposés au risque de connaître une longue période de chômage : dans la plupart des pays, le chômage de longue durée est le lot de plus de la moitié des 25-34 ans sans-emploi peu qualifiés (tableau C3.5). En revanche, comme on l'a déjà noté, les titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur qui travaillent bénéficient d'un net avantage salarial – plus de 50 % dans la plupart des pays.

8. Les programmes de formation continue sont souvent conçus pour pallier les insuffisances de la formation initiale mais les données montrent que les personnes possédant de solides qualifications initiales bénéficient beaucoup plus de ces formations que les moins qualifiées, de sorte que la plupart du temps ces offres de formation ne vont pas à ceux qui en ont le plus besoin (*Regards sur l'éducation*, édition 2008).

9. En outre, si la demande de formation et de qualification continue de croître alors que la situation sur le marché du travail se dégrade, l'écart entre les jeunes et les moins jeunes pour ce qui est du niveau d'instruction risque de se creuser davantage. Pour les adultes plus âgés, souvent moins qualifiés, la probabilité de connaître une très longue période d'inactivité économique chronique pourrait ainsi augmenter.

- Alors que les jeunes adultes d'une vingtaine d'années sont bien plus nombreux à poursuivre leurs études, dans les pays de l'OCDE, moins de 6 % (5.9 %) de la population âgée de 30 à 39 ans est inscrite à plein temps ou à temps partiel dans une formation (indicateur C1). Si dans certains pays cette proportion est beaucoup plus élevée, soit plus d'une personne sur dix (Australie, Finlande, Islande, Nouvelle-Zélande et Suède) dans d'autres, le taux de participation est inférieur à 3 % dans cette tranche d'âge (Allemagne, Corée, France, Luxembourg, Pays-Bas, Turquie et, parmi les pays partenaires, Fédération de Russie). Pour les plus de 40 ans, la proportion est encore plus faible en Allemagne, en Autriche, en Corée, en France, en Hongrie, en Irlande, au Luxembourg, au Mexique, aux Pays-Bas, au Portugal, en République slovaque, en République tchèque, en Suisse et en Turquie et, parmi les pays partenaires, au Chili, dans la Fédération de Russie et en Slovénie. À l'heure où l'apprentissage tout au long de la vie compte plus que jamais, les décideurs doivent s'interroger sur la façon dont les systèmes d'enseignement et de formation peuvent répondre aux besoins d'apprentissage des adultes plus âgés pour qui l'acquisition de nouvelles compétences s'avère cruciale.

Les conséquences de la crise sur les marchés du travail sont profondes mais les impacts sociaux potentiels pourraient se révéler encore plus durables.

10. Les données sur les retombées économiques de la formation sont cette année complétées par un nouvel indicateur sur les retombées sociales (indicateur A9). Cet indicateur est centré sur trois aspects en rapport avec la santé publique et la cohésion sociale : la perception de son propre état de santé, l'intérêt pour la politique et la confiance interpersonnelle. Il existe une corrélation positive entre ces retombées sociales et le niveau d'instruction mais il y a des différences selon les cas. Ainsi, ce sont les élèves qui ont achevé le deuxième cycle de l'enseignement secondaire qui ont dans l'ensemble une meilleure perception de leur état de santé. En revanche il y a une corrélation plus forte entre la formation supérieure et l'intérêt pour la politique et la conviction que l'on peut faire confiance à la plupart des gens.

- En ce qui concerne la perception de l'état de santé, on constate dans tous les pays sauf en Pologne, que le passage au niveau du deuxième cycle de l'enseignement secondaire est associé à une amélioration de la santé plus marquée et plus uniforme que lors du passage à un niveau de formation supérieur (tableau A9.1). En ce qui concerne l'intérêt pour la politique et la confiance interpersonnelle, l'impact de l'élévation du niveau de formation semble être dans

- La corrélation entre le niveau de formation et les retombées sociales est moins forte si l'on tient compte du revenu des ménages, ce qui donne à penser que le revenu compte parmi les variables explicatives de cette relation. Dans la plupart des pays toutefois, cette corrélation reste forte même après ajustement pour tenir compte du revenu des ménages. Autrement dit, ce que les individus sont susceptibles d'acquérir au travers de l'apprentissage et de la formation – en l'occurrence des compétences et des qualités psychosociales telles que la résistance – pourrait largement contribuer à l'amélioration des retombées sociales, indépendamment de l'incidence du niveau d'instruction sur le revenu.

Les possibilités d'assurer des programmes efficaces d'enseignement et de formation professionnels en alternance peuvent être particulièrement menacées.

11. À une époque où il est primordial d'investir dans des connaissances, compétences et capacités pertinentes pour l'économie et la société, les systèmes dont les programmes d'enseignement et de formation professionnels secondaires et supérieurs reposent sur une forte composante en alternance vont connaître des difficultés supplémentaires. Les entreprises qui se battent pour réduire leurs coûts et éviter les licenciements auront de plus en plus de mal à accueillir des stagiaires. Tous les pays ne sont pas dans la même situation à cet égard : dans bon nombre d'entre eux, les 15 - 29 ans passent en moyenne un petit nombre de mois seulement dans des programmes associant emploi et études. Cependant dans certains pays, pour de nombreux jeunes gens suivre des études signifie aussi occuper un emploi, notamment dans le cadre de programmes en alternance. En Allemagne, au Danemark, en Hongrie, en Irlande, en Suisse et, pour les pays partenaires en Estonie, 75 % environ des élèves du deuxième cycle de l'enseignement secondaire suivent une formation professionnelle en alternance (Tableau C1.4). En Australie, au Danemark, en Islande (dans le cas des femmes uniquement), aux Pays-Bas, au Royaume-Uni (dans le cas des femmes uniquement) et en Suisse, plus de la moitié du temps passé en formation entre 15 et 29 ans se déroule dans le cadre de programmes associant études et emploi (tableau C3.1a).

Ceci étant dit, il est inévitable que les importants investissements publics et privés consentis au titre de l'éducation fassent l'objet de toutes les attentions.

12. Les pays de l'OCDE considérés ensemble consacrent 6.1 % de leur PIB collectif à l'éducation, et ce tous niveaux d'enseignement confondus. En Corée, au Danemark, aux États-Unis, en Islande et, pour les pays partenaires, en Israël, cette proportion dépasse même 7 % (tableau B2.1). En 2006, la part de l'éducation dans les dépenses publiques totales s'établissait en moyenne dans les pays de l'OCDE à 13.3 %, allant de moins de 10 % en Allemagne, en Italie et au Japon, jusqu'à 22% au Mexique (tableau B4.1).

13. Les pays de l'OCDE dépensent en moyenne 93 775 USD par élève dans l'enseignement primaire et secondaire ; les montants par élève vont de moins de 40 000 USD au Mexique et en République slovaque, et pour les pays partenaires, au Brésil, au Chili et en Fédération de Russie, à plus de 100 000 USD ou davantage encore en Autriche, au Danemark, aux États-Unis, en Irlande, en Islande, en Italie, au Luxembourg, en Norvège, en Suisse et au Royaume-Uni (tous les chiffres sont corrigés pour tenir compte des différences de parité du pouvoir d'achat entre les pays) (tableau B1.3a).

14. Dans l'enseignement supérieur, abstraction faite des activités de recherche et de développement et des services auxiliaires, les dépenses annuelles par étudiant sont en moyenne de 8 418 USD; les montants par étudiants ne représentent pas plus de 5 000 USD en Hongrie, en Pologne, en République slovaque et en Turquie mais dépassent la barre des 10 000 USD en Autriche, au Canada, aux États-Unis, en Norvège et en Suisse et, pour les pays partenaires, au Brésil (tableau B1.2).

15. Il convient de noter que les dépenses par élève dans l'enseignement primaire et secondaire ont augmenté dans tous les pays en moyenne de 35 % entre 1995 et 2006, période pendant laquelle le nombre d'élèves est resté relativement stable. La situation est différente dans l'enseignement supérieur où les dépenses par étudiant ont diminué dans un tiers des pays de l'OCDE et des pays partenaires ; les dépenses n'ont pas suivi l'expansion du nombre d'étudiants.

16. Dans l'enseignement supérieur, les dépenses par étudiant au titre des établissements d'enseignement ont augmenté de 11 points de pourcentage entre 2000 et 2006 en moyenne dans les pays de l'OCDE après être restés stables entre 1995 et 2000 (tableau B1.5). Cela montre que les États ont donc investi massivement pour faire face à l'expansion de l'enseignement supérieur. Cinq pays sur 11 (Mexique, Pologne, République slovaque, République tchèque et Suisse) où le nombre des inscriptions dans l'enseignement supérieur a augmenté de plus de 20 points de pourcentage entre 2000 et 2006 ont accru leurs dépenses au titre des établissements d'enseignement supérieur dans au moins la même proportion au cours de la période considérée, alors que la Hongrie, l'Islande, l'Irlande et, pour les pays partenaires, le Brésil, le Chili et Israël ne l'ont pas fait (tableau B1.5).

Les pays ne diffèrent pas les uns des autres uniquement par le montant des dépenses qu'ils consacrent à l'éducation, mais aussi par la façon dont ils emploient ces fonds.

17. Pour défendre l'idée que l'éducation a un rôle à jouer dans la reprise économique, il faudra démontrer qu'elle est capable de se transformer de façon à produire de meilleurs résultats, et ce en faisant une utilisation optimale des ressources qui lui sont affectées. S'il est important de pouvoir compter sur un personnel bien formé et compétent, de bien définir le temps d'instruction et le matériel d'apprentissage requis et de disposer d'équipements bien adaptés, il est difficile de déterminer avec justesse la part qu'il convient de faire à chacun de ces facteurs. Mais l'Indicateur B7 peut aider à résoudre cette interrogation car il décrit les choix que font les pays lorsqu'ils investissent leurs ressources dans l'enseignement primaire et secondaire, par exemple les arbitrages auxquels ils procèdent entre le temps que les élèves passent dans

la salle de classe, le nombre d'heures d'enseignement effectuées par leurs professeurs, la taille des classes (estimation) et le salaire des enseignants.

- Tout d'abord, le coût salarial par élève au niveau du deuxième cycle de l'enseignement secondaire est très variable d'un pays à l'autre : il va ainsi de 3.6 % du PIB par habitant en République slovaque (soit moins de la moitié du taux moyen de la zone de l'OCDE, de 11.4 %) à plus de six fois ce chiffre au Portugal (22 %, près du double de la moyenne de la zone de l'OCDE) (tableau B7.3). Quatre facteurs expliquent ces différences – le niveau du salaire, le temps d'instruction, le temps d'enseignement et la taille moyenne des classes – si bien qu'un niveau donné de coût salarial par élève peut résulter de multiples combinaisons de ces quatre éléments. Par conséquent, des niveaux de dépenses analogues dans les pays pour l'enseignement primaire et secondaire peuvent masquer des choix stratégiques très disparates. Par exemple, tant en Corée qu'au Luxembourg, le coût salarial par élève en pourcentage du PIB par habitant se situe aux alentours de 15 % au niveau du deuxième cycle de l'enseignement secondaire. Or, si la Corée a opté pour un effectif par classe très important pour verser aux enseignants un salaire élevé, financer une durée d'instruction des élèves supérieure à la moyenne et donner aux enseignants du temps pour accomplir d'autres tâches que l'enseignement, le Luxembourg investit quant à lui l'essentiel de ses ressources dans des classes de petite taille, au détriment du temps d'instruction et du salaire, inférieurs à la moyenne (tableau B7.3).
- Plus le niveau d'enseignement considéré est élevé, plus l'impact du salaire des enseignants sur le coût salarial par élève en pourcentage du PIB (comparé à la moyenne de la zone de l'OCDE) est fort et plus celui de l'effectif par classe sur ce coût est faible. Les principaux exemples en sont l'Autriche, la Belgique (Communauté flamande), la France, la Norvège, la Suisse et la Turquie, où les déterminants les plus importants du coût salarial par élève sont le salaire des enseignants au niveau du deuxième cycle du secondaire et l'effectif par classe dans l'enseignement primaire (graphique B7.3).
- La taille des classes et le temps d'enseignement ont ensemble un impact plus grand sur le coût salarial par élève au niveau du premier cycle du secondaire, tandis que le salaire des enseignants constitue le principal déterminant du coût salarial par élève au niveau du deuxième cycle du secondaire (voir l'encadré B7.2). Toutefois, les facteurs les plus déterminants s'agissant des écarts de coût salarial par élève en pourcentage du PIB par habitant par rapport à la moyenne de la zone de l'OCDE, sont analogues dans les premier et deuxième cycles de l'enseignement secondaire.
- Dans le cas de l'enseignement primaire, les similitudes et les différences entre pays sont moins évidentes que pour le deuxième cycle du secondaire, mais la taille des classes constitue le principal déterminant de la différence de coût salarial moyen par élève en pourcentage du PIB par habitant dans 16 des 29 pays de l'OCDE pour lesquels des données sont disponibles (encadré B7.2).

18. Pour que les systèmes d'enseignement et les acteurs qui les animent puissent améliorer leur efficacité et leur efficience, des mécanismes doivent avoir été mis en place en vue d'évaluer leurs résultats et de les encourager à progresser en permanence. L'Indicateur D5, qui présente des données provenant de l'Enquête internationale de l'OCDE sur les enseignants, l'enseignement et l'apprentissage (TALIS), récemment effectuée, montre que, dans bien des cas, ces mécanismes sont absents :

- Plusieurs pays possèdent des dispositifs d'évaluation relativement peu développés : un tiers ou plus des enseignants du premier cycle du secondaire au Portugal (33 %), en Autriche (35 %) et en

Irlande (39 %) exerçaient dans des écoles qui n'avaient fait l'objet d'aucune forme d'évaluation au cours des cinq précédentes années.

- En moyenne, dans l'ensemble des pays ayant participé à l'enquête TALIS, 13 % des enseignants du premier cycle du secondaire n'ont reçu aucun commentaire ni appréciation au sujet du travail qu'ils faisaient dans l'école où ils exerçaient au moment de l'enquête.
- La plupart des enseignants du premier cycle du secondaire travaillent dans des écoles où ils ont le sentiment que leurs efforts ne sont ni récompensés ni reconnus : trois quarts des enseignants ayant répondu à l'enquête pensaient qu'ils n'auraient aucune récompense ni reconnaissance s'ils amélioreraient la qualité de leur travail.

La recherche d'un partage effectif des coûts entre les usagers du système d'enseignement et la collectivité dans son ensemble constitue un autre aspect ...

19. Cette question se pose avec une acuité particulière dans le cas de l'enseignement préélémentaire et de l'enseignement supérieur, qui font moins souvent l'objet d'un financement public intégral ou quasi intégral. Face à l'apparition de nouvelles catégories d'usagers et à la diversification des programmes d'enseignement dont ils peuvent bénéficier, ainsi que des possibilités d'apprentissage qui leur sont offertes par des prestataires de services toujours plus nombreux, les pouvoirs publics s'attachent à définir de nouvelles formes de partenariat afin de mobiliser les ressources nécessaires au financement de l'éducation et de répartir plus équitablement les coûts et les avantages liés à celle-ci. Par conséquent, les fonds publics n'assurent plus souvent qu'une partie (néanmoins considérable) de l'investissement dans l'éducation, tandis que les sources privées, principalement les ménages, jouent désormais un rôle plus grand dans ce domaine. Certaines parties prenantes craignent que la balance ne se mette à trop pencher du même côté, au point de décourager les candidats aux études supérieures. Ainsi, les changements qui touchent la répartition du financement de l'éducation entre sources publiques et sources privées dans un pays peuvent apporter des informations très utiles sur l'évolution des modalités et des niveaux de scolarisation dans le système d'enseignement de ce pays. L'indicateur B3 montre que si, dans tous les pays pour lesquels des données comparables sont disponibles, le financement public des établissements d'enseignement a augmenté entre 2000 et 2006, les dépenses des ménages se sont accrues à un rythme encore plus grand dans près des trois quarts de ces pays, même si en 2006 les sources publiques assuraient encore en moyenne 85 % des dépenses, tous niveaux d'enseignement confondus (tableau B3.1).

- Dans les pays de l'OCDE, le financement de l'enseignement primaire, secondaire et postsecondaire non supérieur est assuré par des sources publiques à plus de 90 % en moyenne, et jamais à moins de 80 % (sauf en Corée, au Royaume-Uni et, parmi les pays partenaires, au Chili) (tableau B3.2a). En revanche, dans l'enseignement supérieur, la part du financement privé est très variable, allant de moins de 5 % au Danemark, en Finlande et en Norvège, à plus de 40 % en Australie, au Canada, aux États-Unis, au Japon [et, parmi les pays partenaires, en Israël, et à plus de 75 % en Corée et au Chili, pays partenaire (tableau B3.2b). Tout comme les taux d'obtention d'un diplôme d'études supérieures et les taux d'accès à l'enseignement supérieur, la part du financement assurée par les ménages peut dépendre des effectifs d'étudiants étrangers, qui représentent une proportion relativement importante des effectifs de l'enseignement supérieur en Australie et en Nouvelle-Zélande.
- En moyenne, dans les 18 pays de l'OCDE pour lesquels des données tendanciennes sont disponibles, la part du financement public des établissements d'enseignement supérieur a légèrement diminué, passant de 78 % en 1995 à 76 % en 2000 et à 72 % en 2005 et 2006. Cette évolution a essentiellement tenu aux pays non européens où les frais de scolarité sont généralement plus élevés et où les entreprises participent davantage au financement des

établissements d'enseignement supérieur. Toutefois, l'augmentation des dépenses des ménages est allée de pair avec l'accroissement du financement public (tableau B3.3).

- Par comparaison avec les autres niveaux d'enseignement, ce sont les établissements d'enseignement supérieur et, dans une moindre mesure, les établissements d'enseignement préélémentaire qui obtiennent la part la plus importante des fonds provenant de sources privées, soit 27 % et 19 % respectivement.
- S'agissant de l'enseignement supérieur, les ménages assument la majeure partie des dépenses privées dans la plupart des pays pour lesquels des données sont disponibles. Font exception l'Autriche, le Canada et la Suède où les dépenses privées effectuées par des entités autres que les ménages sont plus importantes.

...pour lequel les pays divergent quant à l'approche suivie, notamment en ce qui concerne les frais de scolarité.

20. En ce qui concerne la question très débattue de la façon dont les avantages et les coûts de l'éducation devraient être partagés, les décisions prises par les responsables de l'élaboration des politiques au sujet des frais de scolarité demandés par les établissements d'enseignement influent à la fois sur le coût des études supérieures à la charge des étudiants et sur les ressources dont disposent les établissements d'enseignement supérieur. Il est intéressant de noter que les pays de l'OCDE où les étudiants sont tenus d'acquitter des frais de scolarité et peuvent bénéficier d'aides publiques particulièrement importantes n'enregistrent pas des taux d'accès à l'enseignement de niveau universitaire inférieurs à la moyenne de la zone de l'OCDE. Par exemple, les taux d'accès de l'Australie (86 %) et de la Nouvelle-Zélande (76 %) figurent parmi les plus élevés, et ceux des Pays-Bas (60 %) et des États-Unis (65 %) sont supérieurs à la moyenne de la zone de l'OCDE. Toutefois, le fait que les taux d'accès à l'enseignement de niveau universitaire soient plus élevés en Australie et en Nouvelle-Zélande tient aussi à la forte proportion d'étudiants étrangers dans ces pays (tableau A2.4).

- Le montant moyen des frais de scolarité imposés par les établissements publics de niveau universitaire est très variable selon les pays de l'OCDE et les pays partenaires pour lesquels des données sont disponibles. Dans huit pays de l'OCDE, les établissements publics ne demandent pas de frais de scolarité, mais dans un tiers des pays pour lesquels des données sont disponibles, les établissements publics imposent aux ressortissants nationaux le paiement de frais de scolarité annuels d'un montant supérieur à 1 500 USD. Parmi les 19 pays de l'UE pour lesquels des données sont disponibles, l'Italie, les Pays-Bas, le Portugal et le Royaume-Uni (établissements financés par les pouvoirs publics) sont les seuls où les frais de scolarité annuels représentent plus de 1 100 USD par étudiant à plein temps (tableau B5.1a).
- En moyenne, 19 % des dépenses publiques afférentes à l'enseignement supérieur sont consacrés au soutien des étudiants, des ménages et d'autres entités privées. En Australie, au Danemark, aux États-Unis, en Norvège, en Nouvelle-Zélande, aux Pays-Bas, au Royaume-Uni, en Suède et, parmi les pays partenaires, au Chili, les aides publiques aux ménages représentent quelque 25 % ou plus du budget public de l'enseignement supérieur (tableau B5.4). Ce soutien public revêt de multiples formes : aides accordées sur critère de ressources, allocations familiales pour tous les étudiants, allègements fiscaux destinés aux étudiants ou à leurs parents, ou autres transferts aux ménages. Les aides accordées sans condition particulière (comme les allègements fiscaux ou les allocations familiales) sont moins susceptibles d'aider les étudiants à faible revenu que les aides accordées sur critère de ressources. Mais elles peuvent tout de même contribuer à atténuer les disparités financières entre les ménages avec enfants et ceux sans enfants scolarisés (tableau B5.2).

- Lorsque les frais de scolarité annuels demandés par les établissements de niveau universitaire sont peu élevés, il ne s'ensuit pas systématiquement que la proportion d'étudiants bénéficiant d'aides publiques soit faible. Dans l'enseignement de niveau universitaire, les frais de scolarité imposés par les établissements publics aux ressortissants nationaux sont d'un montant négligeable dans les pays nordiques et en République tchèque. Mais en même temps, plus de 55 % des étudiants de ces pays qui sont inscrits dans l'enseignement de niveau universitaire perçoivent des bourses/allocations et/ou ont accès à des prêts publics (tableau B5.2). La Finlande, la Norvège et la Suède figurent même parmi les sept pays qui enregistrent les taux d'accès à l'enseignement de niveau universitaire les plus élevés.

L'évolution de la population peut contribuer à atténuer certains des graves problèmes budgétaires qui se posent.

21. Dernier point mais non le moindre, l'évolution de la population va sans doute aider à atténuer certaines des graves difficultés budgétaires que connaissent des pays tels que la Corée, la Pologne et la République slovaque, où une diminution d'environ 20 % des effectifs des établissements scolaires devrait être observée au cours de la prochaine décennie. En outre, tous les pays ne prévoient pas une baisse de ces effectifs – en Espagne, en Irlande et, parmi les pays partenaires, en Israël, la population des 5-14 ans devrait augmenter de plus de 15 % d'ici à 2015 (Indicateur B2), et dans le cas de l'enseignement supérieur, on ne sait pas exactement quelle sera l'interaction de l'évolution démographique avec la progression des effectifs.